



COMMUNE  
DE  
CENAC ET SAINT JULIEN  
DORDOGNE

AR Prefecture

024-212400915-20250224-2025\_09-DE  
Reçu le 26/02/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 09/2025

Nombre de conseillers  
en exercice : 14  
présents : 13  
votants : 14

L'an deux mille vingt cinq

Le 24 février

Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire.

Date de la convocation du conseil : 20 février 2025

Secrétaire de séance : Philippe BOISSON

PRESENTS : M Mmes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Éric CHERON, Martine CONSTANT, Philippe BOISSON, Jean-Luc BRUGUES, Frédéric VARGUES, Claudia STAUBMANN, Anaïs SARDAN, Maxime DE FREITAS, Françoise JOUVE, Daniel MAURIE, Sylvie JUIF, Serge AZAM.

EXCUSES : Stéphane ALVES DE MATOS a donné procuration à Joëlle DEBET DUVERNEIX.

**OBJET : Avenant N°1 Maîtrise d'œuvre pour la Reconversion de la chartreuse du Thouron**

Dans la délibération N°26/2023 de la séance du 23 août 2023, Architecture Paysage et Patrimoine (APP Dodeman) a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre de la reconversion du Thouron.

Le montant des honoraires estimé était alors de 96 010.50€ HT (soit 115 212.60€ TTC). Suite au montant des travaux retenu lors de la phase APD, à savoir 1 218 096.60€ HT et aux termes de l'acte d'engagement signé, il convient d'ajuster les honoraires du maître d'œuvre.

L'avenant n°1 propose donc le montant suivant : 135 086.91€ HT (soit 162 104.29€ TTC)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 13 voix pour et une abstention :

- Décide d'accepter cet avenant,
- D'inscrire les crédits suffisants au budget de l'exercice,
- Autorise Madame la Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires.

A CENAC ET SAINT JULIEN, Le 25 février 2025  
Pour extrait certifié conforme

Mme La Maire, Joëlle DEBET-DUVERNEIX

*La présente délibération peut être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication devant le Tribunal administratif de Bordeaux ou sur [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*